

Un nouveau métier ...

« Devenez Célébrant-e laïque »

En funérailles &/ou en mariages

PROGRAMME DE FORMATION

Formatrices :

Sandra Widmer Joly & Natalia Serrano
Célébrantes laïques professionnelles

 *Ceremoniae*



L'officiant-e ou le/la célébrant-e laïc/laïque est la personne à qui l'on confie la réalisation et l'office d'une cérémonie pour ritualiser en gestes et en mots, une étape importante de la vie (naissance, mariage, funérailles).

Il-elle propose et crée intégralement une cérémonie sur mesure, sans couleur religieuse, tout en respectant les valeurs et les croyances de chacun.

L'officiant-e ou le/la célébrant-e laïc/laïque devient ainsi le maître d'une cérémonie personnalisée à dimension humaine.

- Vous aimez écrire et raconter les histoires de vie ou de belles histoires d'amour ?
- Vous êtes créatif-ve ?
- Vous vous sentez à l'aise de parler en public ?
- Vous avez de l'entregent et de l'empathie ?
- Vous projetez de vous lancer dans un nouveau métier prometteur et d'en explorer toutes ses formidables potentialités ?
- Vous souhaitez ré-enchanter la Vie et contribuer à ce que cela le devienne aussi pour autrui ?

Autant de qualités que vous pourrez développer
tout au long de la formation de :

Célébrant-e laïque

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Assimiler les techniques et les terminologies propres au métier ;
- Être en mesure d'accompagner pleinement toute personne souhaitant une cérémonie sur mesure et sans connotation religieuse ;
- Acquérir les connaissances théoriques, pratiques et réflexives requises pour ce métier ;
- Développer et mettre en pratique ses talents d'écoute, d'écriture et d'orateur-trice, ainsi que sa créativité.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour créer des cérémonies laïques sur mesure ;
- Devenir un officiant laïque professionnel ;
- Savoir accompagner toutes les personnes dans une transition de vie difficile ou heureuse ;
- Réfléchir à nombre de sujets liés au métier de célébrant-e: dénomination, limites, règles, déontologie, etc.. ;
- Suivre l'éthique de ce métier, accessoire, encore nouveau et en expansion ;
- Savoir travailler de manière autonome et collaborative.

VOS ENSEIGNANTES :



Natalia Serrano
Célébrante en mariages



Sandra Widmer-Joly
Célébrante en funérailles

Célébrantes laïques professionnelles
Fondatrices de Ceremoniae
Formatrices (FSEA) du métier de Célébrant laïc

Fortes de nos propres expériences de vie et professionnelles depuis plus de six ans en tant que Célébrantes laïques, nous sommes heureuses de pouvoir partager notre passion pour ce nouveau métier à travers cette formation.

Au fil des années et des expériences, nous avons pu constater que l'on ne s'improvise pas Célébrant-e laïc.

Que cela soit pour officier des funérailles ou pour célébrer des mariages laïcs, des qualités d'écoute, d'écriture, d'expression orale sont en effet requises.

Tout un programme et un cheminement que nous vous proposons de réaliser ensemble.

LA FORMATION

La formation complète pour devenir « Célébrant-e laïque » se décline en deux modules :

- 1) Module « Funérailles »
- 2) Module « Mariages »

Il est toutefois possible de ne suivre qu'un seul module à choix.

CONDITIONS D'INSCRIPTION & PRÉ - REQUIS

- Adultes (dès 30 ans, ayant déjà une expérience de vie) en formation continue ou souhaitant une nouvelle orientation professionnelle avec ce métier complémentaire à d'autres revenus.
- Études secondaires accomplies (Par exemple, en Suisse - Maturité/Bachelor/Master ou équivalent).
- Savoir-être, présentation soignée, ponctualité et respect de l'autre.
- Résistance au stress.
- Savoir s'adapter, stabilité émotionnelle, savoir garder une distance émotionnelle.
- Professionnalisme.
- Qualités d'écoute, d'écriture et d'élocution demandées.
- Une envie de s'engager pour les autres, avec empathie, discrétion et sérieux.
- Une lettre de motivations et un entretien préalable avec les formatrices.

METHODE/DIDACTIQUE

COMPLEMENT

- Théorie, pratique et réflexion.
- Un support de cours théorique sera fourni par module.
- Intervenants externes (ACOR et NUPTIA).

EVALUATIONS

- Pendant toute la période de théorie et pratique, les participants seront évalués à chaque exercice (savoir être, écouter, retranscrire, dire) et seront accompagnés attentivement tout en développant l'objectif principal, à savoir :

*Devenir célébrant-e en mariages et/ou en funérailles
en sachant concevoir, écrire et officier
des cérémonies personnalisées sans connotation religieuse*

CERTIFICATION

- Dans la semaine qui suit les examens finaux pratiques, chaque participant-e recevra un rapport détaillé des évaluations qui ont été faites pendant le cursus du module, ainsi que les résultats des examens.
- Un certificat délivré  *Ceremoniae* par (en accord avec les jurés de l'association ACOR - Association des Célébrants-es et officiants-es de Suisse romande) sera remis aux participants ayant réussi les examens finaux et assisté au(x) module(s) selon leur choix dans l'intégralité. Les participants qui ne se seront pas présentés aux examens finaux n'obtiendront pas de certification, ni d'attestation de participation.
- En cas de non-réussite de l'examen, possibilité de se re-présenter à une date ultérieure (session suivante).

LIEU & DURÉE DE LA FORMATION

- Genève (mariages) ou Genthod (funérailles)
- Durée de la formation complète : 13 jours + 2 jours d'examens pratiques
- Durée de la formation pour le module « Funérailles » : Genthod / 7 jours + 1 jour d'examen pratique
- Durée de la formation pour le module « Mariages » : Genève / 6 jours + 1 jour d'examen pratique

EFFECTIF

4 à 6 personnes maximum / 4 personnes minimum

PRIX

Frs. 4'000,-- / formation complète pour les 2 modules

Frs. 2'500,-- / formation pour 1 module à choix

Formation, polycopié, examens
(Pupitre et matériel sono à disposition)

MODALITÉS DE PAIEMENT

POUR LA FORMATION COMPLÈTE (les 2 modules):

Le montant total de frs. 4.000,-- est à verser au plus tard 15 jours avant le début de la formation

POUR LE MODULE FUNÉRAILLES:

Le montant total de frs. 2.500,-- est à verser au plus tard 15 jours avant le début de la formation

POUR LE MODULE MARIAGES:

Le montant total de frs. 2.500,-- est à verser au plus tard 15 jours avant le début de la formation

For juridique : Genève

Non compris pour tous les modules :

Les repas (transports et parking) - Éventuel engagement d'acteurs pour les examens finaux oraux/pratiques

**UN ACOMPTE VOUS SERA DEMANDE ET PAYABLE
AU MOMENT DE LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION**

CONDITIONS GÉNÉRALES

ANNULATION D'INSCRIPTION

En cas d'annulation de l'inscription de votre part 5 jours civils avant le début du cours, 80% de l'écolage reste dû.

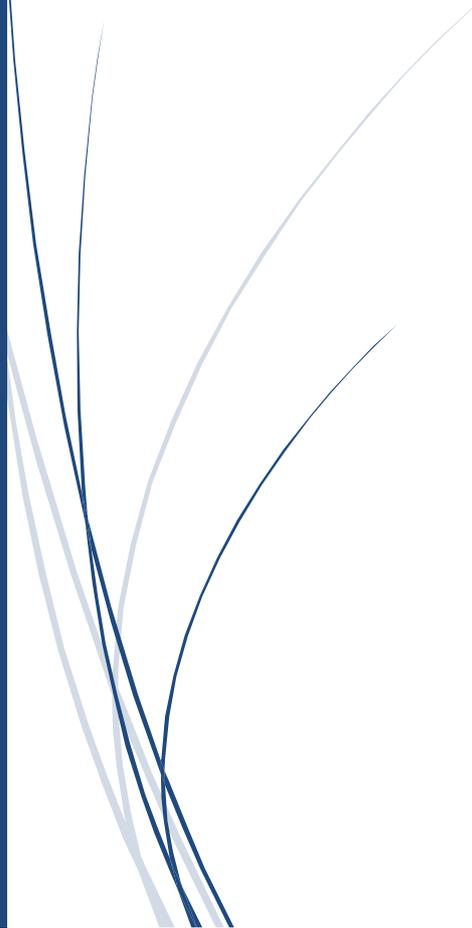
Si pour des raisons indépendantes de la volonté des formatrices, la session prévue ne peut être donnée, un report de dates sera proposé, ou la formation en ligne (Zoom) peut être également envisagée.

Aucun remboursement ne sera effectué lors d'absence à l'une des dates du module, ni en cas de non-réussite des examens.



DESCRIPTION

MODULE "FUNÉRAILLES"



PROGRAMME DE FORMATION

MODULE « FUNÉRAILLES »

Enseignante : Sandra Widmer Joly

DATES

22 août 2020

23 août 2020

19 septembre 2020

20 septembre 2020

3 octobre 2020

4 octobre 2020

10 octobre 2020

Examen pratique : 17 octobre 2020

HORAIRES

8h30 à 17h30

(Pause déjeuner 1h)

LIEU DU COURS

Genthod

PARTIE THEORIQUE

Sujets traités:

- Missions, compétences, connaissances, bases et règlements, limites de la profession, laïcité, spiritualité, éthique ;
- Connaissances de différents rites et rituels religieux et laïques ;
- Création d'une cérémonie personnalisée : prise de contact, écoute, choix des lieux, des musiques, gestion d'un ordre de cérémonie, officier le jour J (diction, posture, gestion du stress), accompagnement des familles, etc.
- Savoir collaborer avec des intervenants externes (prêtres, pasteurs, partenaires, familles, témoins, intervenants divers, personnes du protocole, etc.).
- Charisme oratoire et confiance en soi (posture, discours, apparence extérieure image de soi, la voix).

PARTIE PRATIQUE

Tous les thèmes traités en théorie seront mis en pratique :

- Exercices divers et créatifs, mises en situation, jeux de rôle pour mener à bien les arts de la cérémonie laïque en funérailles (écoute, écriture, diction, accompagnement, etc.). Ecriture de cérémonies de A à Z.
- Intervention d'un membre de l'ACOR (Association des célébrants et officiants romands) sur un sujet allant de la multiculturalité dans les cérémonies ou autres sujets à convenir.

EXAMENS

Les examens finaux se déroulent en deux parties :

Examen théorique écrit	Examen pratique
<p>1. Questionnaire sur le vocabulaire et les pratiques du métier (1h)</p> <p>2. Création et écriture d'une cérémonie de funérailles de A à Z, selon un thème imposé (8h)</p>	<p>Vous officiez la cérémonie que vous avez écrite pendant l'examen théorique, en conditions réelles.</p> <p>Durée : Une ½ à 1 journée (le 17.10.2020); Obligation d'assister à toutes les cérémonies; Les heures de passages seront tirées au sort.</p> <p>Détails : Mise en place de votre matériel Mise en place du lieu de cérémonie Accueil des différentes personnes qui vont lire un texte (Attention l'engagement éventuel d'acteurs est à votre charge) Durée de l'office : 30 à 45 minutes</p> <p>Jurés : L'enseignante et la co-fondatrice de  <i>Ceremoniae</i> selon disponibilité un-e célébrant-e professionnel-le de l'ACOR.</p>

LIEU & DURÉE DE LA FORMATION FUNERAILLES

- Les cours ont lieu à Genthod
- Théorie et pratique : 72h (coaching 8 heures)
- Travail à domicile (Devoirs) : Environ 30 heures
- Examens : 1 journée de présentation (office de cérémonie)
- Nombre de participants : de 4 à 6

PRIX

Frs. 2'500,--

Formation, polycopié, examens
(Pupitre et matériel sono à disposition)

Non compris :

Les repas
Eventuel engagement d'acteurs pour les examens finaux

INFORMATIONS & CONTACT

Sandra Widmer Joly

swidmerjoly@bluewin.ch

www.sandrawidmerjoly.ch ou www.ceremoniae.ch

Téléphone : +41 079 334 44 13

Sandra Widmer Joly

Célébrante indépendante en funérailles, biographe et rédactrice professionnelle. Formatrice d'adultes (Certificat FSEA - Brevet FFA en cours), elle enseigne ce métier depuis 2017.

Ce cursus est dispensé en partenariat avec l'ACOR (Association des célébrants et officiants de Suisse Romande. Deux experts, Julien Abegleen Verazzi et Andrés Allemand Smaller, interviendront durant le cours et pour agréer votre travail. Le diplôme sera décerné entre Ceremoniae et l'ACOR.

DESCRIPTION

MODULE "MARIAGES"



PROGRAMME DE FORMATION

MODULE « MARIAGES »

Enseignante : Natalia Serrano

DATES

31 octobre 2020

1^{er} novembre 2020

7 novembre 2020

8 novembre 2020

12 décembre 2020

13 décembre 2020

Examen pratique : 9 janvier 2021

HORAIRES

8h30 à 17h30

(Pause déjeuner 1h)

LIEU DU COURS

Genève

PARTIE THEORIQUE

Sujets traités:

- Les missions, les compétences, les connaissances de bases du métier, ses limites, l'éthique, les contrats, se présenter (cartes de visite, site internet, prospectus, etc.) ;
- Les traditions du mariage (place des mariés, l'entrée, les alliances) ;
- Canevas pour créer des cérémonies personnalisées ;
- Les actes symboliques et divers rituels ;
- Gestion des questionnaires, savoir écouter et retranscrire, la prise de contact et les rendez-vous de travail avec le couple ;
- Gestion du temps (planning) ;
- Choix de textes et de musiques, savoir les placer au bon moment pendant la cérémonie ;
- Logistique sur le lieu de cérémonie (pupitre, i-pad, matériel sono) ;
- Créer un ordre de cérémonie (scénario détaillé) ;
- Collaborer avec les intervenants externes (wedding-planner, DJ et musiciens, photographes, les témoins - gestion des discours) ;
- Savoir s'exprimer (lecture avec la bonne intonation, la posture, la voix, la diction, la gestion du stress) ;
- Confiance en soi et savoir-être (tenue vestimentaire adéquate, savoir gérer les éventuelles tensions familiales) ;
- Officier le Jour « J » et gérer les imprévus (prévoir un « sac de secours ») ;
- Créativité : confectionner une boutonnière ;
- Autres cérémonies : accueil d'un enfant.

PARTIE PRATIQUE

Tous les thèmes traités en théorie seront mis en pratique :

- Exercices divers créatifs (essentiellement écriture et lecture) ;
- Mises en situation, jeux de rôle ;
- Pratique de l'écoute, les retranscriptions, la lecture ;
- Gestion des musiques (créer une playlist) ;
- Travail avec le micro et le matériel utilisé pendant les cérémonies ;
- Gestion et préparation du lieu de cérémonie ;
- Ecriture de A à Z d'une cérémonie/exemple (selon le canevas pré-établi et révision de l'enseignante).

Intervenants externes pendant la formation :

Un wedding-planner (Nuptia) viendra parler de son métier et des interactions possibles avec les célébrants.

EXAMENS

Les examens finaux se déroulent en deux parties :

Examen théorique écrit	Examen pratique
<p>1. Questionnaire sur le vocabulaire et les pratiques du métier (1h)</p> <p>2. Création et écriture d'une cérémonie d'union de A à Z, selon un thème imposé :</p> <p>1 jour en cours (coaching) + 3 jours supplémentaires pour terminer l'écriture à la maison)</p> <p>! important : Envoyez par mail à la formatrice :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'ordre de cérémonie détaillé- L'intégralité de votre texte de cérémonie. <p>au plus tard le 17 décembre 2020</p>	<p>Vous officiez la cérémonie que vous avez écrite pendant l'examen théorique, en conditions réelles.</p> <p>Durée : Une journée (9 janvier 2021) ; Obligation d'assister à toutes les cérémonies d'examens; Les heures de passages seront tirées au sort.</p> <p>Détails :</p> <p>Mise en place de votre matériel Mise en place du lieu de cérémonie Accueil des différentes personnes qui vont jouer le rôle des mariés (éventuellement des témoins, Attention l'engagement éventuel d'acteurs est à votre charge)</p> <p>Durée de l'office : 30 à 60 minutes</p> <ul style="list-style-type: none">• Fournir à l'avance : l'ordre de cérémonie détaillé + l'intégralité du texte de cérémonie <p>Jurés :</p> <p>L'enseignante et la co-fondatrice de Ceremoniae et selon disponibilité un-e célébrant-e professionnel-le. de l'ACOR</p>

LIEU & DURÉE DE LA FORMATION MARIAGES

- Formation répartie sur 7 jours / Théorie et pratique : 64 h
- Examens : 1 journée (théorie + écriture réalisation d'une cérémonie de A à Z) + 1 journée de présentation (office de la cérémonie)
- Prévoir du travail à la maison (environ 30 heures)
- Nombre de participants : de 2 à 4 personnes

PRIX

Frs. 2'500,--

Formation, photocopié, examens
(Pupitre et matériel sono à disposition)

Non compris :

Les repas
Eventuel engagement d'acteurs pour les examens finaux

INFORMATIONS & CONTACT

Natalia Serrano

natalia.serrano@bluewin.ch

www.natalia-at-ceremoniae.com ou www.ceremoniae.ch

Téléphone : +41 076 378 65 16

Natalia Serrano

Célébrante laïque professionnelle / Accompagnatrice en développement personnel et relation d'aide / Auteure de différents ouvrages de développement personnel.

Formatrice d'adultes (Certificat FSEA). Enseigne le métier de Célébrante laïque depuis 2017.

INFORMATIONS & CONTACTS



N'hésitez pas à nous contacter
pour de plus amples informations ou
pour un entretien préalable en vue de votre inscription

MODULE MARIAGES

Natalia Serrano

natalia.serrano@bluewin.ch
www.natalia-at-ceremoniae.com
www.ceremoniae.ch
Téléphone : +41 076 378 65 16

MODULE FUNERAILLES

Sandra Widmer Joly

swidmerjoly@bluewin.ch
www.sandrawidmerjoly.ch
www.ceremoniae.ch
Téléphone : +41 079 334 44 13